



SAHARA INFO

Bulletin de l'Association des Amis de la
République Arabe Sahraouie Démocratique
B.P. 236 - 75264 PARIS CEDEX 06
C.C.P. : 19303 94 K PARIS

N° 61

AVRIL-MAI
1982

PRIX : 6 F

Commission paritaire n° 58229

MENSUEL D'INFORMATION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

HASSAN A WASHINGTON REAGAN A PARIS

**TOUS A LA MANIFESTATION DU 5 JUIN
(place Clichy à 14 heures)**



Qui est derrière Sahara Info ?

Des amis sahraouis appartenant à toutes les sensibilités politiques, syndicales et philosophiques.

Présidence de l'Association : Alain Benlezar, Edmé Boiché, Denise Duboscq, Maxime Kalinsky, Victor Leduc, François Loncle, Marcel Omet, Bernard Parmantier, Chantal Perez.

Secrétaire général : Thomas Jallaud.

Comité de rédaction : Grégoire Carrat, Denise Duboscq, Edouard Roland, Philippe Riché.

Collaborateurs : Maurice Barbier, Jean Copans, Constant Hamès, Raymond Josse, Edmond Jouve, Raoul Weexsten, (liste non close).

Sommaire

| | |
|--|----|
| Éditorial | 2 |
| Interview de Mohamed Habiballah | 3 |
| Anniversaire : 10 mai 1973 .. | 6 |
| Inauguration de la représentation du F. Polisario à Paris .. | 7 |
| L'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A. | 9 |
| Dix jeunes manœuvres en vacances au Sahara | 13 |
| Vie de l'Association | 15 |
| Le mois au Sahara | 16 |

Ce numéro a été tiré à 5 000 exemplaires. Le n° précédent a été diffusé à 4 500 exemplaires.

EDITORIAL

Le roi du Maroc vient de se rendre à Washington, du 18 au 21 mai. Au cours de ses entretiens avec le Président Reagan ont été discutées les aides militaires demandées par Rabat afin de l'assister dans la poursuite de son agression contre le peuple sahraoui. En échange le roi Hassan II se propose d'octroyer à la force américaine de déploiement rapide — destinée à intervenir au Proche-Orient en cas de crise grave — l'utilisation de deux bases militaires au Maroc même.

Déjà plusieurs dizaines de militaires américains sont en zone de combat, au Sahara occidental, entre El Aioun et Smara, sous uniforme marocain. Des experts forment les pilotes marocains. Les livraisons d'armes s'accroissent. L'ensemble de ces décisions ont été prises dans le cadre de la *Commission militaire mixte* dont la première réunion s'est tenue à Fès, en avril dernier, en présence du roi du Maroc. Du côté américain, la délégation était composée de 83 officiers de haut rang, dont 2 généraux. De nouvelles mesures sont sur le point d'être annoncées. Elles sont susceptibles d'avoir de graves conséquences pour l'avenir du nord-ouest africain.

Face à cet engagement croissant de l'administration Reagan contre le peuple sahraoui, la France se tait. Cette politique destinée à ménager la chèvre et le chou ne peut durer. Il est grand temps que le gouvernement français — s'il veut être conséquent avec ses déclarations concernant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui (1) — *désapprouve publiquement* le soutien apporté par Washington à l'occupation illégale, exercée par le Maroc, d'un État africain membre de l'O.U.A. : la République arabe sahraouie démocratique.

Face à ce silence, notre Association a décidé de s'associer à la manifestation organisée le 5 juin à Paris, et destinée à dénoncer la politique interventionniste du Président Reagan contre les peuples en lutte pour leur droit à vivre libres et indépendants. Cette initiative coïncidant avec la venue du Président américain à Paris, à l'occasion de la tenue du sommet de Versailles, elle n'en prend que plus d'importance.

TOUS A LA MANIFESTATION DU 5 JUIN rendez-vous à 13 h 30 au métro La Fourche

(1) Le Président Mitterrand vient de réaffirmer à *Radio France Internationale* ce droit du peuple sahraoui.

La manifestation du 5 juin 1982

Cette manifestation est appelée par le P.S.U., la L.C.R. et de très nombreux comités de soutien aux peuples en lutte. Nous appelons tous les amis du peuple sahraoui à rejoindre le cortège de l'Association.

Assemblée générale de l'A.A.R.A.S.D.

Nous rappelons à tous les adhérents de l'Association que la prochaine assemblée générale a lieu le samedi 12 juin 1982 de 9 h 30 à 17 h, à l'adresse indiquée sur la convocation envoyée.

INTERVIEW DE MOHAMED HABIBHALLAH

représentant du Front Polisario en France

S. I. — *Après l'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A., pouvez-vous nous dire quelles appréciations vous portez sur cet événement et sur les réactions qu'il a provoquées ?*

M. H. — L'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A. a été un succès diplomatique irréversible et un acquis de la lutte du peuple sahraoui, l'expression de la solidarité de la majorité écrasante des pays africains avec notre lutte et un témoignage historique qui condamne l'agression, l'occupation et l'expansionnisme du régime d'Hassan II. Il s'est déroulé en parfaite conformité avec la Charte de l'O.U.A.

Bien entendu, cet événement a changé complètement les données de notre problème parce que cela impose au régime d'Hassan II dorénavant de compter avec ce nouvel acquis et sur ce nouvel atout du peuple sahraoui. Et je crois que cette admission est un stimulant pour une solution négociée, une solution pacifique s'il y a une volonté de paix chez le régime expansionnisme du Maroc pour régler ce conflit. Cette admission est un déblocage d'une situation qui a été dans l'impasse à cause de l'intransigeance et du blocage du processus de paix par le régime marocain et par l'introduction d'une superpuissance, à savoir les États-Unis d'Amérique dans un conflit de décolonisation dont sont saisies toutes les instances internationales concernées. C'est ça leur alternative et notre admission est l'alternative de l'Afrique tout entière pour régler ce problème à travers des négociations directes entre la R.A.S.D. et le Maroc. Ce qu'a soulevé cette admission ne m'a pas surpris parce que les quatre à cinq pays qui soutiennent la thèse marocaine actuellement, qui essaient de déclencher une tempête et qui versent des larmes de crocodile sur l'unité de l'Afrique, sont les mêmes qui ont été contre l'admission de la République Populaire de l'Angola en 1976, et qui étaient contre la reconnaissance du Front Patriotique du Zimbabwe, en 1972, et ces mêmes pays ont toujours prôné une politique qui démontre leur rapprochement avec le régime de l'apartheid en Afrique du Sud. C'est une vieille carte qui a été au service du colonialisme et de l'impérialisme. Ces pays ont aussi



des appétits expansionnistes sur leurs voisins. Si on voit le cas de la Guinée, elle a toujours eu les yeux sur un territoire appartenant à la Guinée-Bissau, le Sénégal, appétits sur une partie de la Mauritanie, le Zaïre, a toujours eu des prétentions sur le Burundi et le Rwanda, le Gabon a toujours eu des appétits sur Sao-Tomé Principe, donc nous n'étions pas surpris par cette alliance avec le régime expansionniste

marocain, parce qu'ils ont quand même avec lui pas mal de points communs. Mais l'important, c'est que la majorité écrasante des pays africains, premièrement sont convaincus de la justesse de notre cause. Deuxièmement, ils se refusent à n'importe quel chantage sur la République Arabe Sahraouie Démocratique. Troisièmement, ils refusent d'accepter le fait accompli colonial et le précédent dangereux créé



par l'occupation de notre pays par un pays voisin.

S. I. — *Comment se présente le prochain sommet de l'O.U.A. qui doit se tenir début août à Tripoli, en Lybie ?*

M. H. — A travers ce qui s'est passé dernièrement à Nairobi, à savoir la déclaration finale de la réunion du Bureau de l'O.U.A., on peut dire que le Sommet de Tripoli aura bien lieu, et que la majorité écrasante des pays africains y participeront et ce sera une autre occasion de réaffirmer la solidarité de l'Afrique avec la R.A.S.D.

S. I. — *Quelle est aujourd'hui la situation militaire sur le terrain ? Le triangle utile représente-t-il un obstacle pour les combattants sahraouis ? Prévoyez-vous de lancer prochainement une offensive militaire ?*

M. H. — Nous sommes en guerre avec un occupant. Si on revient un petit peu en arrière, on voit qu'en 1975-76 il y avait une occupation générale de notre pays, il y avait même des positions marocaines en territoire mauritanien. Si on compare cette situation avec celle d'aujourd'hui, on voit que le bilan de sept ans de guerre est très positif. Parce que nous luttons pour une cause juste,

nos combattants sont là pour que la R.A.S.D. recouvre sa souveraineté nationale et pour repousser l'agression. C'est vrai que le Maroc occupe encore une petite zone qui ne représente même pas huit pour cent de notre territoire. Et il a synchronisé cette présence avec un plan politique qui a échoué. Personne, à part les responsables de l'Armée Populaire de Libération Sahraouie ne peut dire ou préciser le jour J de l'offensive générale sur ces positions. Le régime marocain présente ce lieu comme un obstacle stratégique mais en vérité il l'utilise comme abcès de fixation et pour une consommation intérieure, et pour influencer le moral de ses forces, forces qui prennent conscience du fait qu'elles sont utilisées comme de la chair à canons et qui sont démoralisées. Plus politisées, elles représentent un danger réel pour le régime. Mais aucun obstacle en fait dans une situation de guerre n'est insurmontable. Et le Front Polisario et l'A.L.P.S. ont démontré à plusieurs reprises qu'ils surmonteront n'importe quel obstacle devant la libération totale et le recouvrement de la souveraineté nationale de la R.A.S.D. sur l'intégralité de notre territoire.

S. I. — *Depuis un an, les États-Unis ont considérablement accru leurs aides à la monarchie marocaine. N'y a-t-il pas là un risque d'internationalisation du conflit du Sahara occidental, ainsi que d'une pénétration croissante de l'Union soviétique dans cette région ?*

M. H. — Il est clair que l'échec subi par le régime expansionniste du Maroc sur les plans diplomatiques et militaires et sur le plan interne, a poussé ce régime à livrer le pays aux Américains et les derniers événements ont démontré cela, à savoir réouverture des bases militaires américaines, implantation des investissements américains dans tous les secteurs économiques, et la présence physique d'experts en radars et en aviation militaires. Cela démontre la détresse d'un régime qui a sous-estimé les capacités de résistance d'un peuple. C'est une situation préoccupante parce qu'il y a une intervention d'une super-puissance contre un petit peuple qui lutte dans le cadre de la décolonisation et pour l'indépendance nationale de son pays. Ce n'est pas inquiétant pour le peuple sahraoui seulement, mais pour tous les peuples de la région, ainsi que les peuples qui sont sur les deux rives de la Méditerranée. Parce que l'explosion de cette situation ne peut qu'avoir des répercussions sur un front très large de pays et de peuples. Cela ne peut que compromettre la stabilité d'une très grande région. Vous savez que l'administration Reagan a une idée simpliste des

relations internationales. Elle croit que tout ce qui n'est pas pro-américain ou qui n'a pas sur son territoire des bases américaines est forcément pro-soviétique. C'est une politique dangereuse, et croyez-nous, devant une situation pareille, il faut se mettre à notre place. De notre côté nous n'épargnerons aucun effort pour l'indépendance de notre pays et pour la sauvegarde de la paix dans cette région. Ce qui nous oblige à tendre la main à la négociation directe pour régler le problème d'une manière pacifique et, dans le cas de l'intervention d'une grande puissance, nous comptons sur une solidarité internationale agissante et sans faille, parce que le danger ne vise pas seulement la R.A.S.D. et le peuple sahraoui mais vise une grande partie de l'Afrique du Nord et de la Méditerranée.

S. I. — *Grâce à l'arrivée de la gauche au pouvoir, le Front Polisario dispose aujourd'hui d'une représentation officielle à Paris. Pouvez-vous nous indiquer quelle politique vous attendez de la part du gouvernement français par rapport à la question sahraouie ? Quel est le programme d'activités de la Représentation pour les mois à venir ?*

M. H. — Le peuple sahraoui

apprécie beaucoup ce geste d'amitié et de solidarité, à savoir l'ouverture d'une représentation dans un pays qui n'a jamais été loin de la région et qui a été parfois très concerné par le problème de la décolonisation du Sahara occidental. On attend de la France entière une position de solidarité dans tous les domaines et un rôle dynamique pour la stabilisation et pour la paix en Afrique du Nord, et cette stabilité et cette paix ne peuvent se réaliser qu'à travers le recouvrement par le peuple sahraoui de ses droits légitimes et par le parachèvement de sa souveraineté sur la totalité de son territoire.

En ce qui concerne le rôle de la représentation, son programme, c'est surtout d'informer le peuple français et de le sensibiliser sur un problème très proche de lui géographiquement et dont les répercussions sont évidentes. Donc, nous sommes là comme messagers de paix et de fraternité et on s'attend à la solidarité et la compréhension et au soutien actif du peuple français et de ses forces politiques les plus représentatives.

S. I. — *Êtes-vous en mesure de nous indiquer si d'autres représentations vont s'ouvrir dans d'autres pays d'Europe occidentale ?*

M. H. — Je crois que prochaine-

ment, il y aura l'ouverture d'une représentation en Autriche, et une en Grèce et probablement une dans les pays scandinaves.

S. I. — *Qu'attendez-vous de l'Association des Amis de la R.A.S.D. ?*

Je crois que le rôle de l'Association des Amis de la R.A.S.D. en France est et demeure d'une importance capitale parce que d'une part cette Association a eu le courage de défendre le peuple sahraoui et sa cause dans des moments historiques plus difficiles, plus complexes qu'actuellement. Ce sont des amis et je suis convaincu qu'avec l'ouverture d'une représentation du Front Polisario, nous pouvons ensemble réaliser nos objectifs communs en France. Nous comptons beaucoup sur le rôle que joue et que jouera l'Association et nous considérons que l'ouverture de notre représentation est le fruit de ses efforts et de sa lutte inlassables pour notre cause. Évidemment sous un gouvernement de la gauche on croit qu'il y a dorénavant plus de perspectives pour réaliser les objectifs militants de l'Association des Amis de la R.A.S.D.



Anniversaire : 10 mai 1973

1^{er} Congrès du Front Polisario

la lutte des Sahraouis pour l'indépendance avant 1973

Allâhou aalam, aussi loin que porte la mémoire, les tribus du Sahara ont vécu libres sur leur vaste territoire As-Sâhil, ainsi nommé avant la colonisation.

Les hommes voilés qui se nourrissent de laitage et vivent du désert sont alors maîtres des routes de l'at et du sel qui vont du royaume du Ghana, d'Aoudaghost jusqu'à Marrakech. Eux seuls connaissent les secrets du désert et les cachettes de l'eau. Redoutables guerriers ? En 1050-1100, ils écrivent l'épopée des Almoravides. Un ensemble de tribus fières de leur identité, structurées entre elles et indépendantes, se différencie nettement et des voisins du nord soumis à l'autorité du sultan, et du sud qui commencent à constituer une autorité supratricale.

L'arrivée au XIV^e siècle de tribus nomades yéménites chassés par l'expansion hillalienne donnera à cet ensemble ses contours définitifs. Une langue commune, le hassaniya, un regroupement culturel s'étendant bien au-delà du territoire qu'elles occupent, une volonté farouche d'indépendance, briseront dès le XV^e siècle les premières tentatives européennes de pénétrer dans le territoire.

Et toute l'histoire de la résistance aux invasions européennes dans la région est étroitement celle du combat des tribus sahraouies. En 1995, le Congrès de Berlin partage l'Afrique entre puissances européennes et attribue la zone du Sahara occidental à l'Espagne qui le revendiquait. Il ne faudra pas moins de 40 à 50 ans pour que la résistance de toute cette région, à laquelle participent activement les sahraouis, soit surmontée. En 1912, sous la conduite de Ma el Aïmin, Marrakech est prise, la déchéance du sultan soumis aux Français est proclamée. Le colonel Mangin organise le massacre des troupes mal armées face à son armement moderne, puis la colonne Mouret pénètre en 1913 jusqu'à Smara qui est brûlée. Mais insoumis toujours, les Sahraouis guerroyent et conduisent des rezzous très meurtriers pour les colonisateurs, la dernière grande bataille eut lieu en 1932 à Oum Joursi, un groupe nomade fut mis en pièces, 15 officiers et sous-officiers tués ; c'était une étape d'un rezzou d'une grande audace, au cours duquel

la Mauritanie fut traversée de part en part. Encore faudra-t-il qu'une vaste opération conduite par 3 généraux soit organisée pour que les troupes venues d'Algérie et de Mauritanie puissent

Une profonde modification de la société sahraouie : par suite de la répression, de la destruction des troupeaux alliée à la sécheresse, une part croissante de la population fut fixée



opérer leur jonction. Dès lors les Espagnols entreprirent une prudente politique de pacification du territoire qui leur était dévolu.

Vingt années plus tard, en même temps que se déroulait les grands combats pour l'indépendance, le peuple sahraoui se soulève. Rapidement les troupes espagnoles doivent se replier sur les quelques villes côtières. Une importante opération franco-espagnole, baptisée « Écouvillon » est déclenchée le 10 janvier 1958 avec 14 000 hommes et 130 avions pour noyer dans le sang le soulèvement.

dans les villes. Une importante maturation avait lieu qui conduisit à la constitution du mouvement de libération du Sahara. En 1970, l'Espagne prétendit mettre sur pied une union hispano-sahraouie. Le 17 juin, une puissante manifestation conduite par Bassiri marqua le refus du peuple sahraoui ; elle fut très brutalement réprimée. Bassiri lui-même, arrêté, n'a jamais reparu. Des dizaines de morts, des centaines d'arrestations, ont prouvé que la voie pacifique était impraticable. Seule la lutte armée pourrait permettre de reconquérir l'indépendance.

Inauguration de la Représentation du Front Polisario en France (29 mars 1982)

*Allocution de M. Mohamed Ould Sidati, ministre conseiller
auprès du Président du Conseil des ministres de la R.A.S.D.*

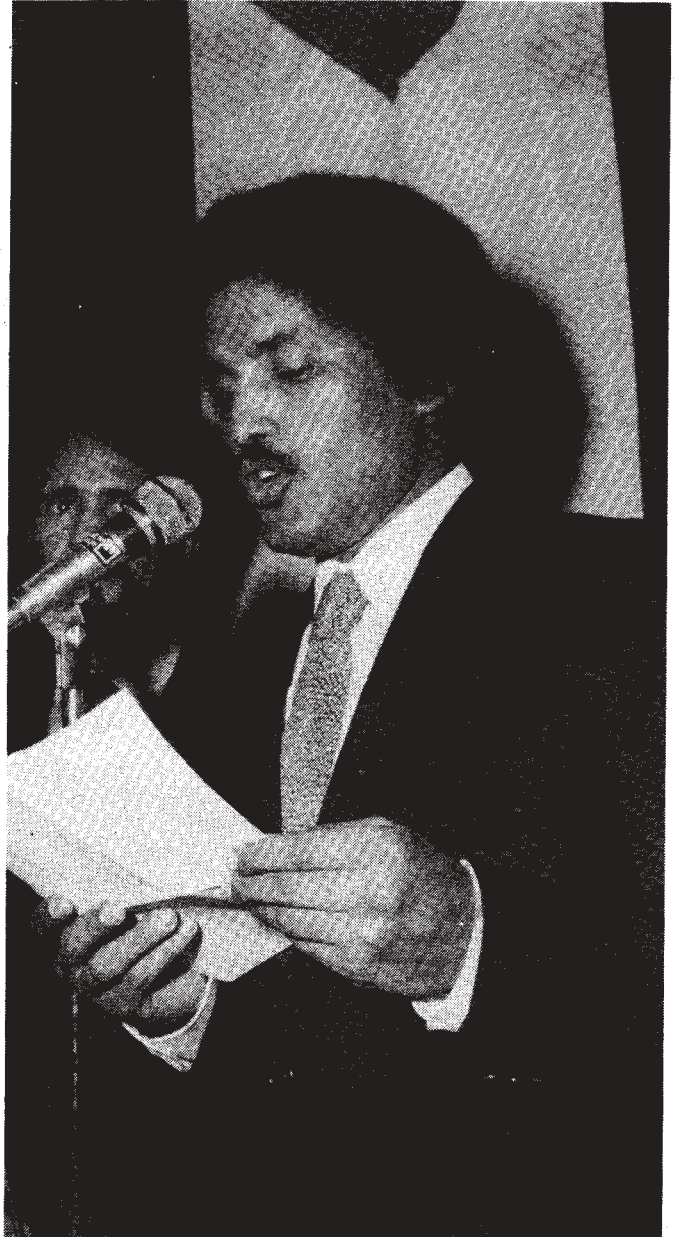
Honorables invités,
Chers amis,

Il m'échoit l'insigne honneur de procéder officiellement à l'inauguration de la représentation du Front Polisario en France. Celle-ci n'eût été possible sans la contribution, la solidarité, l'aide des forces politiques aujourd'hui au pouvoir en France. Elles qui ont toujours soutenues la juste lutte du peuple sahraoui pour ses droits à la libre détermination et à l'indépendance. Que toutes ces forces et organisations politiques trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude, notre sincère reconnaissance.

Il va sans dire que l'existence officielle d'une telle représentation ne pourra qu'exercer des effets positifs sur les relations franco-sahraoui, sur leur développement à l'avenir que nous souhaitons de toutes nos forces entre la France et la R.A.S.D... Bref, sur les liens d'amitié, de coopération, de respect, de solidarité entre les peuples Sahraoui et Français, par-delà les épreuves et les difficultés inhérentes surtout à la guerre de génocide, d'extermination qu'affronte héroïquement le premier. Encore faudra-t-il que la France franchisse d'autres rubicons, aille de l'avant, il y va de son prestige, du rôle que lui impose l'histoire, la culture, pour que vive et s'épanouisse cette espérance née depuis le 10 mai chez le grand peuple français, chez tous les peuples de l'Afrique du nord-ouest, et particulièrement le peuple sahraoui, victime de l'agression. Cela nous amène à nous interroger inévitablement sur ce que doit être le rôle de la France dans notre région, en Afrique et dans le monde ?

Ce qu'attendent le peuple sahraoui et les peuples de la région avec lui, de la France : C'est d'aider les victimes de l'injustice, de l'agression et de l'expansionnisme ; c'est de défendre les peuples partout où leur dignité est bafouée, leur existence menacée. Et s'il y a quelqu'un qui pourrait être confiant dans une telle espérance, c'est bien le peuple sahraoui qui entretient avec les forces de progrès, depuis de nombreuses années, des relations suivies d'amitié et de solidarité. Bien des choses ont changé ; en témoigne notre présence ici. Cependant bien des choses restent à faire. La place du peuple sahraoui doit être encore plus grande dans les cœurs de la France socialiste.

Oui, le peuple saharoui est en droit d'espérer de la France plus de soutien à sa cause, à son droit de disposer de lui-même. De par sa position géopolitique, sa place sur l'échiquier mondial, la densité des liens — historiques, politiques, culturels, économiques — qui la lient à l'Afrique du nord-ouest, la France est appelée plus que jamais à s'acquitter de sa réputation de pays défenseur des droits de chaque peuple, de chaque État à l'existence libre et souveraine, dans ses frontières internationalement reconnues. Il y va de l'intérêt suprême de la France elle-même. Le peuple sahraoui est en quête de justice, de droit imprescriptible qui ont constitué les fondements même de la philosophie politique de la France au cours de son histoire : la liberté,



l'indépendance. Le devoir de la France est de le soutenir résolument, franchement, sans complexe. C'est à ce prix seulement que nous aurons tous mérité de nos peuples, mérité du qualificatif de FORÇATS de la paix... Eu égard aux interventions commises au nom de la France jusqu'à une époque récente — ce dont a souffert toute la région de l'Afrique du nord-ouest... Le peuple sahraoui qui porte encore ses stigmates dans sa chair et sa dignité...

La France ne peut plus être en deçà des espoirs que tous les peuples en lutte pour les idéaux de liberté, de justice, d'autodétermination et d'indépendance placent en elle. Surtout en ces temps d'épreuves. La place de la France doit être incontestablement, résolument, effectivement à côté des peuples. Ceci est d'autant plus nécessaire, qu'il y a une intervention d'une grande puissance, en l'occurrence les États-Unis d'Amérique, qui se matérialise chaque jour davantage. Une intervention du reste dirigée contre un petit peuple — le peuple sahraoui — mais aussi contre toute la région et ses peuples, et, pourquoi pas contre la France... Comme si les crimes perpétrés déjà contre d'autres peuples ne suffisent pas.

Les U.S.A. viennent à la rescousse du régime marocain pour l'encourager à poursuivre son œuvre macabre du génocide, sa politique expansionniste contre le peuple sahraoui, contre la République Arabe Sahraouie Démocratique, en l'armant intensivement. Ils mettent à sa disposition tous les moyens nécessaires : militaires, financiers, conseillers et experts... Pire encore, les U.S.A. disposent désormais de bases sur le territoire marocain pour fomenter leurs agressions, leurs opérations de destabilisation et compromettre délibérément toute recherche de paix au profit des peuples. Une telle intervention, outre qu'elle constitue un abus de puissance, compromet irrémédiablement les intérêts de la France, lèse ses relations avec ces peuples, surtout met en cause la PAIX qui nous concerne tous, car il s'agit bien d'une région au confluent de l'Atlantique et de la Méditerranée, une porte à l'entrée de l'Afrique, une région des plus névralgiques que la volonté d'expansionnisme et la politique de domination entendent transformer en un foyer de guerre, de trouble et d'instabilité... Au refus du Front Polisario d'internationaliser un conflit de décolonisation correspond les appels du régime expansionniste marocain à une présence accrue des U.S.A. et de leur force. C'est dire combien est dangereuse et préoccupante la situation... Combien est urgente, lourde la responsabilité de tous pour éviter à notre région l'embrasement, l'explosion. La France doit remplir sa mission de paix.



Le rôle de la France est d'aider le peuple sahraoui, les peuples de la région et partant l'Afrique contre les rivalités de grande puissance. La France a une grande responsabilité dans ce sens. Non seulement parce qu'il s'agit de la paix que nous chérissons, que nous désirons, que nous recherchons tous, mais c'est parce qu'il s'agit de l'essence même du message de la France socialiste : celui de justice, d'égalité, de liberté, d'aide au tiers monde.

Et comment ne pas parler en ce moment des dangers qui hantent l'O.U.A., et qui sont en bonne partie résultat de pressions extra-africaines. Tout le monde sait que depuis le 22 février 1982, la République Arabe Sahraouie Démocratique est membre de plein droit de l'O.U.A., conformément à la charte de celle-ci, en concordance avec le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à l'intangibilité des frontières coloniales. Depuis, prenant prétexte, les ennemis de l'Afrique font feu de tout bois afin d'exacerber les divisions africaines avec les buts inavoués de faire éclater l'organisation continentale. Le peuple sahraoui pour sa part réaffirme sa volonté de contribuer à l'unité de l'Afrique, au renforcement de son organisation, et à faire face à tous les diviseurs. Le peuple sahraoui se prévaut de l'insigne d'honneur d'être le RASSEMBLEUR de l'Afrique, parce que défenseur de la charte, parce que la majorité des pays du continent s'est déclaré en faveur de la R.A.S.D. Qui est le rassembleur sinon nous.

L'admission de la R.A.S.D. est IRRÉVERSIBLE, car c'est une application stricte de la charte de l'O.U.A. Ce qui n'est en rien incompatible — au contraire — avec tout effort ou action visant sincèrement la restauration de la paix par un accord entre les belligérants définitivement clarifiés : le Maroc et la R.A.S.D. Encore une fois, je vous remercie d'être venus assister avec nous à l'inauguration de cette représentation.

Solidarité entre le peuple français et le peuple sahraoui.
Lutte continue pour imposer l'indépendance nationale et la paix.



L'ADMISSION DE LA R.A.S.D. A L'O.U.A.

par Maurice Barbier

Le 5 août prochain se tiendra le sommet de l'O.U.A. à Tripoli. A l'heure où se multiplient les tentatives pour en empêcher le déroulement normal, Maurice Barbier analyse la signification de l'admission de la R.A.S.D.



Le 22 février 1982, une délégation de la R.A.S.D. participa pour la première fois aux travaux du conseil des ministres de l'O.U.A., qui tenait sa 38^e session ordinaire à Addis-Abéba. La nouvelle, attendue par certains et redoutée par d'autres, se répandit comme un éclair en Afrique et ailleurs, au milieu d'une certaine surprise : La R.A.S.D. venait d'être admise officiellement comme 51^e membre de l'O.U.A. Il s'agissait incontestablement d'une importante victoire diplomatique pour le Front Polisario et d'un pas décisif sur le long et difficile chemin conduisant à une solution du conflit saharien.

Pour prendre la mesure de cet événement et apprécier tout son poids, il faut expliquer pourquoi et comment il s'est produit, en rappelant les principes appliqués et la procédure suivie. Puis, il conviendra de dégager sa signification réelle dans l'évolution du conflit et d'examiner ses graves incidences sur le fonctionnement de l'O.U.A. (1).

Une longue attente

La chartre de l'O.U.A. prévoit qu'un État africain peut être admis dans l'organisation à la majorité simple de ses membres, selon une procédure ne comportant aucune autre exigence. Son article 28 dispose en effet : « Tout État africain indépendant et souverain peut, en tout temps, notifier au secrétaire général administratif, son intention d'adhérer à la présente chartre. Le secrétaire général administratif, saisi de cette notification, en communique copie à tous les membres. L'admission est décidée à la majorité simple des États membres. »

Lors de la conférence au sommet de Freetown (Sierra Leone) en juillet 1980, la R.A.S.D. était reconnue par 26 pays africains sur 50. Elle demanda donc son admission à l'O.U.A., car celle-ci était théoriquement possible. Cette question occupa l'essentiel des débats de la confé-

rence, mais celle-ci n'a pu aboutir à une décision positive, en raison de l'opposition vigoureuse du Maroc. En effet, ce dernier contestait que la R.A.S.D. fût un « État indépendant et souverain » et demandait à l'O.U.A. de se prononcer sur ce point. Or, toute interprétation de la chartre exige la majorité des deux tiers des membres (article 27) et ni le Maroc ni le Polisario ne disposaient d'une telle majorité. La demande marocaine d'interprétation a donc suffi à empêcher l'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A. et on n'a pas voulu se prononcer sur ce point pour éviter un éclatement de l'organisation et pour laisser la porte ouverte aux négociations.

Liste des 26 pays africains ayant reconnu la R.A.S.D.

| | |
|---------------|----------------------|
| Algérie | Mali |
| Angola | Mozambique |
| Bénin | Ouganda |
| Botswana | Rwanda |
| Burundi | Sao Tomé-et-Principe |
| Cap-Vert | Seychelles |
| Congo | Sierra Leone |
| Éthiopie | Swaziland |
| Ghana | Tanzanie |
| Guinée-Bissau | Tchad |
| Lesotho | Togo |
| Libye | Zambie |
| Madagascar | Zimbabwe |

A la conférence de Nairobi (Kenya) en juin 1981, l'objectif essentiel du Polisario était encore d'obtenir l'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A. Mais le roi Hassan II a réussi de nouveau à l'empêcher, en éclip-

sant cette question par sa proposition d'accepter un référendum au Sahara occidental. Mais, dès ce moment, le secrétaire général de l'O.U.A., Edem Kodjo, rappela qu'il s'agissait d'une question purement administrative, relevant de sa seule compétence. Dans son rapport soumis à la conférence, il déclarait en effet : « La procédure d'admission d'un État membre de l'O.U.A. est régie par l'article 28 de la chartre, qui en fait une affaire administrative du ressort du secrétaire général. Consultés à domicile, les États répondent individuellement, et lorsque la majorité simple des États membres se prononce favorablement, le secrétaire général notifie l'admission à l'État concerné. Ceci veut dire en clair que la procédure d'admission ne relève ni de la compétence des chefs d'État, réunis en Assemblée, ni de celle du conseil des ministres, ni du président en exercice de l'organisation. L'admission, dans le libellé actuel de notre chartre, demeure une procédure administrative, assortie d'un mécanisme automatique qui ne laisse guère de place à l'interprétation, même de la part du secrétaire général (2). »

La conférence de Nairobi décida de créer un comité de mise en œuvre pour assurer l'application de ses recommandations concernant le cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (3). Ce comité comprenait sept pays : le Kenya (président), la Guinée, le Mali, le Nigeria, la Sierra Leone, le Soudan et la Tanzanie. Il se réunit à Nairobi les 24 et 25 août 1981, avec la participation de Hassan II, du président algérien, Chadli Bendjedid, et du secrétaire général du Polisario, Mohamed Abdelaziz. Après d'âpres débats, il adopta une résolution définissant les modalités du cessez-le-feu et du référendum (4). En fait, celle-ci était largement favorable au Polisario et le Maroc rejetait ses principales dispositions, ce qui empêcha de les mettre en application et de faire le moindre progrès pour la solution du conflit.



C'est pourquoi le comité de mise en œuvre se réunit de nouveau à Nairobi les 8 et 9 février 1982, avec la participation du président algérien, du ministre marocain des Affaires étrangères, M'Hamed Boucetta, et du secrétaire général du Polisario. Trois documents avaient été préparés pour cette réunion, le premier portant sur le cessez-le-feu et les moyens de la concrétiser sur le terrain, le deuxième sur la force internationale à envoyer au Sahara occidental et sur son rôle, le troisième sur le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Dans le premier de ces documents, les parties du conflit étaient, pour la première fois, désignées nommément : c'était le Maroc et le Front Polisario. Cette précision était nécessaire, car le comité souhaitait des négociations directes entre les deux adversaires pour conduire un cessez-le-feu et un référendum.

Mais le ministre marocain des Affaires étrangères protesta vigoureusement, appuyé par le président Sekou Touré : à ses yeux, les seules parties concernées étaient le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie, et Rabat refusait toujours de reconnaître le Front Polisario et de négocier avec lui. Devant cette opposition, le comité dû renoncer à désigner les parties du conflit, ce qui était un succès pour Rabat, qui pouvait continuer à ignorer le Polisario. Mais son président, Arap Moi, chef d'État du Kenya, déclara : « Nous n'avons pas mentionné les parties au conflit, mais tout le monde les connaît. » En fait, c'était maintenir une ambiguïté permettant toutes les interprétations. Certes, le Maroc restait disposé à coopérer avec l'O.U.A. pour l'organisation d'un référendum. Mais le Polisario refusait de négocier par l'intermédiaire de l'O.U.A. et voulait traiter directement avec Rabat en vue d'aboutir à un accord global de paix (5).

Le comité, qui n'a pu rapprocher les points de vue opposés, adopta une résolution qui concernait seulement le cessez-le-feu au Sahara. Il décidait que celui-ci entrerait en vigueur à une date « fixée par le comité après consultations de toutes les parties concernées », à défaut de négociations directes entre elles, et il serait alors mis fin à tous les actes et à toutes les opérations d'hostilité. Une force de maintien

de la paix et/ou un groupe d'observateurs militaires (avec une unité de police civile) serait stationné au Sahara occidental, pour superviser la mise en œuvre du cessez-le-feu, prendre toutes dispositions concernant les emplacements des forces de chaque partie et leur confinement dans des bases convenues, et favoriser l'échange des prisonniers de guerre. Certes, la résolution ne disait rien des modalités du référendum, à la différence de celle d'août 1981. Mais le comité voulait d'abord établir un cessez-le-feu pour permettre, selon ses propres termes, « la recherche d'une solution politique juste et durable » et « garantir l'exercice du droit à l'autodétermination par le peuple du Sahara occidental » : son objectif restait donc de conduire à « un référendum juste et libre » dans le territoire et, dans cette perspective, le cessez-le-feu apparaissait comme une condition préalable et nécessaire.

Pourtant, cette résolution était en retrait par rapport à celle adoptée en août 1981, et cachait mal l'embarras et la tiédeur du comité, qui, en raison de l'hostilité du Maroc, avait refusé de désigner nommément les belligérants et de les inciter ainsi à négocier directement. D'ailleurs, l'attitude de la plupart de ses membres à l'égard de la résolution adoptée par l'O.N.U. sur le Sahara en novembre 1981, était déjà significative : deux seulement (le Mali et la Tanzanie) votèrent pour cette résolution, qui était favorable au Front Polisario, tout en étant plus modérée dans la forme que celle de novembre 1980 ; les cinq autres s'abstinrent, à savoir la Guinée, le Kenya, le Nigeria, le Soudan et la Sierra Leone, soit pour montrer leur neutralité, soit pour exprimer leur soutien au Maroc ; pourtant, ces pays (sauf la Guinée) avaient voté pour la résolution de l'O.N.U. en novembre 1980, alors qu'elle était nettement favorable au Polisario, et la Sierra Leone avait même reconnu la R.A.S.D. en mars 1980. Venant après une telle évolution, où l'influence des États-Unis n'était sans doute pas absente, la réunion du comité de l'O.U.A. en février 1982 était à la fois décevante et inquiétante pour le Front Polisario et ses partisans. C'est pourquoi ceux-ci devaient réagir rapidement et la riposte fut l'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A. deux semaines plus tard.

Une entrée contestée

Depuis près de deux ans, 26 pays africains, soit juste la majorité, reconnaissent l'État sahraoui et souhaitaient son admission à l'O.U.A. Le secrétaire général de l'organisation avait reçu leur acceptation et entendait appliquer normalement l'article 28 de la charte. En février 1982, il invita donc par écrit la R.A.S.D. à siéger en qualité de membre, lors du conseil des ministres réuni à Addis-Abéba du 22 au 28 février. Ainsi, l'État sahraoui devint officiellement membre de l'O.U.A. (6)

L'effet de surprise fut grand, en particulier pour le Maroc, qui n'était représenté que par un ambassadeur, alors que la délégation de la R.A.S.D. comprenait les ministres des Affaires étrangères et de l'Information, Ibrahim Hakim et Salem Ould Salek. C'était une sérieuse défaite diplomatique pour le Maroc et un succès considérable pour le Front Polisario. Mais cette affaire provoqua une division profonde et durable de l'O.U.A. En signe de protestation, la délégation marocaine quitta la réunion et Rabat réagit vigoureusement. Hassan II adressa immédiatement deux messages, l'un au président de l'O.U.A., l'autre à son secrétaire général. Dans le premier, il dénonçait le « fait accompli » et qualifiait la décision prise de « brigandage juridique ». Dans le second, il considérait que cette décision était « nulle et non avenue » et demandait qu'elle soit rapportée. Ainsi, le Maroc contestait la régularité de l'admission de la R.A.S.D., car ce n'était pas à ses yeux un « État souverain et indépendant », et il mettait en cause le secrétaire général de l'O.U.A., alors que celui-ci n'avait fait qu'appliquer la charte (7).

Plusieurs alliés du Maroc protestèrent aussi contre cette décision et critiquèrent le secrétaire général, en reprenant les arguments de Rabat et en estimant que cette affaire devait être tranchée par les chefs d'État. Au total, avec le Maroc et sous son influence, 18 pays — soit plus du tiers des membres de l'O.U.A. — se retirèrent du conseil des ministres ou suspendirent leur participation. Il s'agissait des pays suivants, qui sont cités dans l'ordre chronologique de leur décision :



Cameroun, Côte-d'Ivoire, Guinée, République Centrafricaine, Sénégal, Soudan, Zaïre, Djibouti, Niger, Ile Maurice, Guinée équatoriale, Gambie, Somalie, Comores, Gabon, Tunisie, Haute-Volta, Libéria.

La majorité de ces États (douze) étaient des pays francophones, habituellement qualifiés de « modérés » et sensibles aux pressions occidentales, notamment celle des États-Unis. Parmi eux, se trouvaient deux membres du comité de mise en œuvre (la Guinée et le Soudan). Deux autres (l'Île Maurice et le Libéria) avaient voté pour la résolution favorable au Polisario adoptée par l'O.N.U. en novembre 1981 et avaient donc changé d'attitude. Cependant, le Maroc n'a pas quitté l'O.U.A. et n'a nullement envisagé de le faire, alors qu'il brandissait énergiquement cette menace auparavant pour empêcher l'admission de la R.A.S.D. Il a choisi au contraire de rester dans l'organisation afin de combattre cette décision par tous les moyens, puisqu'il disposait du soutien d'un tiers de ses membres.

De l'autre côté, la R.A.S.D. bénéficiait de l'appui des 26 pays qui l'avaient reconnue et qui voulaient son admission à l'O.U.A. La plupart d'entre eux exprimèrent leur soutien à cette décision. Outre l'Algérie, la Mauritanie et la Libye, on comptait parmi eux trois membres du comité de mise en œuvre : le Mali, la Tanzanie et la Sierra Leone (dont le ministre des Affaires étrangères déclara que l'admission de la R.A.S.D. était « une bonne chose »).

Une double signification

Intervenant après le sommet de Nairobi de juin 1981 et les deux réunions du comité de mise en œuvre, qui ne sont pas parvenus à engager réellement le processus devant conduire à une solution du problème saharien, l'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A. revêt une double signification. Tout d'abord, elle confirme officiellement la *qualité d'État* de la R.A.S.D. et renforce sa légitimité sur la scène africaine. Il y a

d'ailleurs un précédent à cette situation, car la Guinée-Bissau, qui avait proclamé unilatéralement son indépendance le 23 septembre 1973, devint membre de l'O.U.A. le 19 novembre suivant, alors que le Portugal n'avait pas reconnu son indépendance et se refusait à le faire. Mais le cas de la R.A.S.D. n'est pas exactement semblable, car il y a deux différences importantes. D'une part, la Guinée-Bissau luttait contre le colonisateur portugais, alors que le Front Polisario est confronté à un pays africain, qui occupe son territoire. D'autre part, les deux tiers de la Guinée-Bissau avec leur population étaient libérés depuis plusieurs années, alors que le Polisario n'exerce son administration que sur une population en exil, même s'il a le contrôle d'une très grande partie du Sahara occidental.

Certes, la R.A.S.D. possède bien les trois éléments constitutifs de tout État : un territoire, une population et un gouvernement. Mais la population gouvernée ne se trouve pas sur le territoire contrôlé, en raison de l'insécurité provoquée par l'occupation marocaine. Rabat en prend prétexte pour refuser à la R.A.S.D. la qualité d'État indépendant et souverain, sans avoir d'ailleurs développé la moindre argumentation juridique à ce sujet. En devenant officiellement membre de l'O.U.A., la R.A.S.D. est donc confirmée dans sa qualité d'État, déjà reconnue par 26 pays africains. Or une telle reconnaissance internationale est d'une grande importance pour un État qui n'est pas encore parfaitement constitué, car elle contribue à achever sa formation. C'est pourquoi l'entrée à l'O.U.A. représente pour la R.A.S.D. un important succès politique, qui consolide son existence et sa légitimité et lui procure une garantie pour l'avenir. Elle a pour elle un caractère irréversible, car la perte de sa qualité de membre jetterait un doute sur la nature de l'État sahraoui et serait une menace pour son existence même. Le Maroc a bien senti l'importance de l'événement, qui est pour lui non seulement embarrassant mais insupportable, car il contredit ses allégations et ruine ses prétentions, face aux autres pays africains.

En second lieu, l'admission de l'État sahraoui à l'O.U.A. apparaît comme le meilleur moyen de désigner clairement les *parties du conflit*, qui sont le Maroc et la R.A.S.D. A cet égard, elle constitue un désaveu pour le comité de mise en œuvre, qui avait évité en février de préciser nommément les belligérants. Pendant de nombreuses années, le Maroc a refusé de reconnaître le Front Polisario comme mouvement de libération nationale et de négocier avec lui. Désormais, s'il veut régler le conflit, il aura affaire à un État membre de l'O.U.A. et reconnu par la majorité des pays africains. L'admission de la R.A.S.D. lève donc l'ambiguïté sur l'identité des belligérants et interdit au Maroc toute échappatoire. Elle indique concrètement à celui-ci son interlocuteur inévitable, en le poussant à le reconnaître et à négocier avec lui. Ainsi, le but essentiel de l'admission de la R.A.S.D. est de conduire à des négociations directes entre elle et le Maroc, en vue de trouver une solution politique au conflit qui les oppose. Le jour où ces négociations pourront s'engager, plus de la moitié du chemin sera déjà fait.

C'est sur ce point qu'ont insisté les divers dirigeants sahraouis. Ainsi, dans sa déclaration au conseil des ministres d'Addis-Abéba, le ministre des Affaires étrangères, Ibrahim Hakim, a lancé un appel solennel au gouvernement marocain pour qu'il engage « des négociations en vue d'aboutir à la paix ». De même, le ministre de l'Information, Salem Ould Salek, a déclaré : « Le Maroc a toujours dit qu'il négociait seulement avec les États membres de l'O.U.A. Qu'il vienne donc s'asseoir à la table des négociations pour signer un accord de paix avec la R.A.S.D. » De son côté, le représentant de la Libye, après avoir souligné que l'admission de la R.A.S.D. était « une application stricte de la charte de l'O.U.A. », a ajouté : « Nous estimons que cette admission va favoriser des négociations entre la R.A.S.D. et le Maroc. C'est ce que nous avons toujours souhaité. »

Que l'objectif de l'opération soit de contraindre le Maroc à rencontrer son adversaire, on peut en trouver une confirmation dans le fait que la R.A.S.D. ne participait pas au sommet des États sahariens, réuni à Nouakchott les 28 et 29 mars 1982. Pourtant, rien ne s'opposait à sa présence à cette conférence, qui rassemblait l'Algérie, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger (8) et le Tchad, et qui a lancé un appel à une solution pacifique du problème saharien. Si le Maroc avait participé à cette réunion, la R.A.S.D. aurait probablement été représentée aussi, pour montrer sa qualité d'État saharien à son adversaire.

De graves conséquences pour l'O.U.A.

Si l'admission de la R.A.S.D. peut lever l'ambiguïté concernant les parties au conflit, elle entraîne de sérieuses conséquences pour le fonctionnement de l'organisation panafricaine. Certes, il n'y a pas eu d'éclatement de celle-ci, comme on pouvait le craindre. Malgré ses menaces antérieures, le Maroc ne songe nullement à quitter l'O.U.A. D'ailleurs, ce ne serait pas son intérêt, puisqu'il est soutenu par un bon tiers de ses membres. Il peut donc consolider le « groupe des 19 » et essayer de l'élargir en ralliant d'autres États comme l'Égypte, le Nigeria et le Malawi (qui se sont abstenus à l'O.N.U. en novembre 1981). Il dispose ainsi d'un « tiers bloquant » à l'O.U.A., capable d'empêcher celle-ci de prendre une décision et de fonctionner normalement. De l'autre côté, les partisans de la R.A.S.D., qui représentent la majorité des membres, ont également les moyens de bloquer l'organisation, à défaut de pouvoir imposer leur point de vue. Dans ces conditions, l'O.U.A. se trouve profondément divisée et connaît sans doute la crise la plus grave de son histoire. Elle sort de cette affaire très éprouvée et pratiquement paralysée, bien que son existence ne soit pas mise en cause, chacun tenant à la préserver.

Cette paralysie s'est déjà manifestée en plusieurs occasions. Tout d'abord, le Maroc a contesté la légalité des décisions administratives et financières prises par le conseil des ministres d'Addis-Abéba. Il prétendait, en effet, qu'en l'absence de 19 déléga-

tions, le quorum des deux tiers exigé par la charte (article 14) n'était pas atteint. En fait, comme le quorum avait été obtenu au début de la séance, on a estimé qu'on pouvait voter ces décisions, sur lesquelles le Maroc laisse néanmoins planer une incertitude.

D'autre part, la conférence des ministres de l'Information organisée par l'O.U.A. à Dakar les 15 et 16 mars 1982, en vue de lancer la PANA (Agence panafricaine d'information), n'a pu se dérouler normalement. En effet, la délégation de la R.A.S.D. fut refoulée à Dakar par les autorités sénégalaises. Pour protester contre cette expulsion, la délégation algérienne refusa de participer à la conférence et fut imitée d'abord par neuf autres pays (Mali, Angola, Mozambique, Bénin, Zimbabwe, Éthiopie, Cap-Vert, Ghana et Guinée-Bissau), puis par quatre autres. En l'absence de 14 pays sur 27 présents, le quorum nécessaire des deux tiers n'était pas atteint. En conséquence, la conférence ne put avoir lieu et fut ajournée *sine die*, malgré l'importance de son objet pour l'Afrique.

Enfin, une réunion ministérielle de l'O.U.A., consacrée aux problèmes sociaux et tenus à Salisbury les 1^{er} et 2 avril 1982, connut aussi de sérieuses difficultés. Certes, elle put avoir lieu, car s'agissant d'une réunion préparatoire, aucun quorum n'était exigé. Mais, en raison de la présence d'une délégation saharouie, neuf pays quittèrent la réunion en signe de protestation : le Maroc, la Côte-d'Ivoire, l'Île Maurice, le Libéria, la République Centrafricaine, le Sénégal, la Somalie, la Tunisie et le Zaïre.

Dans ces conditions, l'O.U.A., qui ne peut plus tenir de réunions ni prendre de décisions d'une manière normale, risque d'être totalement paralysée jusqu'au prochain sommet de Tripoli, prévu du 5 au 8

août. Le Maroc a tout lieu de redouter cette échéance, ainsi que la prochaine accession du colonel Kadhafi à la présidence de l'O.U.A. pour un an. C'est pourquoi il a essayé d'obtenir auparavant la réunion d'un sommet extraordinaire. A cet effet, Hassan II adressa une demande au président Arap Moi et lança une grande offensive diplomatique. A la fin de mars, son ministre des Affaires étrangères rencontra le président du Kenya et se rendit dans les pays membres du comité de mise en œuvre, tandis que d'autres émissaires sillonnaient l'Afrique. Mais le Maroc ne put obtenir satisfaction, car, selon l'article 9 de la charte, un sommet extraordinaire exige l'accord des deux tiers des États membres et une telle majorité n'existait pas pour soutenir la demande marocaine.

De son côté, le Togo, qui a reconnu la R.A.S.D. dès mars 1976, a proposé de suspendre son admission jusqu'au sommet de Tripoli. Mais cette initiative, qui rencontrait l'hostilité du Polisario et de ses alliés, ne fut pas davantage retenue. Pour tenter de sortir de l'impasse, le président Arap Moi a réuni le bureau de l'O.U.A. les 22 et 23 avril, à titre consultatif. Celui-ci comprend neuf membres, mais seulement deux chefs d'État sont venus (Tanzanie et Ouganda) et l'Angola était absent. Il n'a rien décidé, sinon de renvoyer l'affaire du Sahara au sommet de Tripoli et de rappeler qu'un sommet extraordinaire requiert, l'accord des deux tiers des membres, répondant ainsi au Maroc et au Tchad (qui avait également demandé une telle réunion).

Ce délai peut apporter un répit et favoriser un apaisement à l'O.U.A., mise en sommeil pour trois mois. Les adversaires vont en profiter pour consolider leurs positions sur le plan diplomatique et sans doute aussi sur le plan militaire. De nou-

veaux affrontements sont donc en perspective à la fois sur le terrain et lors du sommet de Tripoli. Ainsi, l'admission de la R.A.S.D. a provoqué une crise sans précédent à l'O.U.A. et a porté le conflit du Sahara au sein de l'organisation panafricaine, où s'affrontent partisans et adversaires de l'État sahraoui, c'est-à-dire pays « progressistes » et pays « modérés ». Mais elle apparaît comme irréversible et, de ce fait, elle constitue un moyen pour forcer le Maroc à reconnaître son interlocuteur désormais inévitable et à négocier avec lui pour trouver une solution au conflit. Il faut reconnaître que cela suppose une profonde évolution de la politique marocaine, que rien ne permet d'augurer pour le moment, et, si elle est un atout pour la R.A.S.D., l'arrivée de la Libye à la présidence de l'O.U.A. n'est sans doute pas de nature à favoriser cette évolution.

Maurice BARBIER
Université de NANCY-II

(1) Sur l'action de l'O.U.A. concernant le problème saharien, cf. Maurice BARBIER, *Le conflit du Sahara occidental*, Paris, L'Harmattan, 1982, pp. 238-242 et 325-343.

(2) Cité par *El Moudjabid*, 23 février 1982.

(3) Cf. Maurice BARBIER, *op. cit.*, pp. 335-341, et « Le sommet de l'O.U.A. à Nairobi et le problème du Sahara occidental », *Sahara Info* 55-56, juillet-août 1981, pp. 8-11.

(4) On en trouvera le texte dans *Sahara Info* 55-56, juillet-août 1981, p. 12. Voir à ce sujet, Maurice BARBIER, *op. cit.*, pp. 341-342.

(5) Cf. *Le Monde*, 12 février 1982, p. 5.

(6) Cf. *Le Monde*, 24, 25 et 26 février 1982 et 2 mars 1982.

(7) Sur la position marocaine à ce sujet, cf. Mohamed BENNOÛNA, « L'admission d'un nouveau membre à l'Organisation de l'unité africaine », *Annuaire français de droit international* 26, 1980, pp. 193-198.

(8) Cependant, ce pays désapprouvait l'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A. et s'était retiré du Conseil des ministres en février 1982.

MATÉRIEL DIFFUSÉ PAR L'ASSOCIATION

Autocollants

De soutien au Front Polisario (4 couleurs), la pièce 1,00 F
4^e congrès du Front Polisario (4 couleurs), la pièce 1,00 F

Posters — Affiches

POSTER « El Ouali Mustapha Sayed » (sérigraphie) 10,00 F
AFFICHE DE LA R.A.S.D. 3,00 F

POSTER à la mémoire des martyrs (3 couleurs, en arabe) 6,00 F
AFFICHE « Peuple sahraoui, une lutte de libération » 2,00 F
POSTER femmes sahraouies (4 couleurs) 15,00 F
AFFICHE « Soutien à l'accord de paix mauritano-sahraoui » 1,00 F
POSTER réalisé par une artiste chilienne 25,00 F
MUSIQUE SAHRAOUIE, la cassette 30,00 F
CARTES POSTALES, les 10 10,00 F

Livres

« *Front Polisario, l'âme d'un peuple* », par Ahmed Baba Miske, 384 p. (Éditions Rupture. Prix : 45 F + 7,20 F de port).
« *Sahara occidental, un peuple et ses droits* », colloque de Massy des 1^{er} et 2 avril 1978, 200 p. (Éditions L'Harmattan. Prix : 46 F + 5 F de port). Version arabe du Colloque de Massy. 112 p. (15 F + 5 F de port).
« *Sahara occidental, un enjeu pour le nord-ouest africain* », par Elsa Assidon, 160 p. (Éditions Maspero. Prix : 38 F + 5 F de port).
« *Les enfants du Polisario* », par Djamilia Olivesi, 140 p. (Éditions des Femmes. Prix : 60 F + 7,20 F de port).
« *Sahara occidental, la lutte d'un peuple* », par Rencontre et développement, 78 p. (Prix : 12 F + 5 F de port).
« *Escuchando tu historia, chants d'histoire et de vie pour des roses des sables* », par Nabil Farès, 172 p. (Éditions L'Harmattan. Prix : 44 F + 5 F de port).
Le Conflit du Sahara occidental, par M. Barbier. (Éditions L'Harmattan. Prix : 100 F).

Passez vos commandes à l'Association « Les Amis de la R.A.S.D. »
B.P. 236 — 75264 PARIS CEDEX 06 — C.C.P. 19303 94 K PARIS

DIX JEUNES MANCEAUX PASSENT LEURS VACANCES DE PÂQUES AU SAHARA OCCIDENTAL

ils nous racontent leurs impressions

Partis sans *a priori* et à des niveaux de sensibilisation différents, ils sont, ainsi que leur accompagnateur J. Lebert (conseiller municipal), revenus fortement impressionnés par le courage, la dignité, mais aussi par la vitalité d'un peuple qui lutte pour sa liberté.

Ce séjour s'inscrivait dans les activités d'échanges prévues par le jumelage le Mans-Haouza et organisé par le comité de jumelage.

Dès le lendemain de leur retour au Mans, nous avons demandé à Bruno, Évelyne, François, Marianne et Marie-Laure leurs impressions.

Q. — *Que pensez-vous des jeunes que vous avez rencontré ?*

R. — On a trouvé que les jeunes prenaient et avaient davantage de responsabilités qu'ici. Dans l'internat du 9 Juin, les élèves prennent en charge eux-mêmes leurs activités culturelles, ils préparent des sketches et dans ce cas organisent tout eux-mêmes. On les a vu préparer une excursion pour un week-end.

R. — Mais malgré tout pas de démagogie, comme quelquefois en France. Les enfants ont des responsabilités, mais les adultes ne les abandonnent pas à eux-mêmes mais au contraire les stimulent, les encouragent à s'engager dans certaines directions. Ici la jeunesse est souvent considérée comme résignée, là-bas, on nous a dit que nous étions l'avenir de la France comme leurs jeunes sont l'avenir du Sahara. On a vraiment eu le sentiment qu'il existe au Sahara une confiance dans la jeunesse que nous ne retrouvons pas ici.

R. — Moi ce qui m'a frappée, dans les écoles, c'est la volonté des adultes d'éviter que les enfants ne pâtissent de la guerre et vivent leur vie d'enfants. Et pourtant, ils sont fortement mobilisés et partie prenante de la lutte des adultes. Dans leurs sketches, ils racontent la guerre, les rapports de force diplomatiques ; l'un d'entre eux était déguisé en cow-boy... C'était Reagan !

Q. — *Dans les écoles qu'avez-vous observé ?*

R. — Il y a plusieurs types d'écoles : les jardins d'enfants (4 à 6 ans), l'école primaire qui dure 6 ans. Les niveaux sont créés au fur et à mesure des besoins. Pour les deux premières années, les écoles sont près des campe-



ments, les enfants rentrent chez eux midi et soir. A partir de la 3^e année, les élèves sont en internat. Après l'école des femmes et l'école des pionniers, ont un niveau élevé et préparent l'entrée à l'université.

R. — A l'école primaire, il y a un programme national unique. Chaque jour, chaque classe fait la même chose, c'est surprenant ?

R. — Ça correspond à leurs besoins, préparer les jeunes, que personne ne soit en retard ou en avance. Il faut que toute la nation soit préparée. Le programme a été établi par les professeurs.

R. — On aurait pu penser que les échecs sont nombreux, mais non, 5 % seulement des élèves ont des difficultés. Tous les efforts sont dirigés vers eux, ils doivent rattraper les autres. L'âge n'a pas d'importance dans la distribution des élèves, on a vu des petits et des grands dans la même classe, ça dépend de leur niveau.

Q. — *Quel est l'équipement des écoles ?*

R. — Il reste rudimentaire : tableaux, tables, on sent qu'il y a un très gros effort ! Ils s'organisent toujours pour avoir des cartes du Sahara, de l'Afrique, des panneaux illustrés.

R. — Les livres sont ronéotés. Pour eux c'est très important ! Comme c'est un programme à partir de l'histoire sahraouie, eux seuls peuvent l'éditer.

R. — Les instituteurs nous l'ont répété plusieurs fois, les livres sont faits à partir de la culture et de l'histoire sahraouie.

R. — On leur a demandé : « Qu'est-ce que vous étudiez en dehors de l'histoire sahraouie ? » On a eu du mal à avoir une réponse !

R. — Ce qui est frappant c'est l'enthousiasme des gosses. C'est au premier qui ira au tableau. Les classes sont pourtant chargées (40 à 50).

R. — Les installations sportives sont nombreuses : mini-golf, terrains de basket, piscine, ... Chaque semaine, il y a une compétition sportive entre classes. On a assisté à une remise de coupes.

Q. — *Dans les campements, qu'est-ce qui vous a frappé ?*

R. — C'est surtout la visite du dispensaire ; les femmes après l'accouchement sont éduquées (hygiène, alimentation du nourrisson) et lorsqu'elles retournent chez elles, elles communiquent ce qu'elles ont appris aux autres femmes. Maintenant, presque toutes les femmes possèdent ces notions de base.

R. — A l'école des femmes, elles ont la possibilité de garder leurs enfants. C'est là qu'on a vu les crèches, ça m'a enthousiasmée.

R. — Nous avons voulu discuter de contraception ! mais nous étions « à côté de la plaque », leur problème ce n'est pas la limitation des naissances !

Q. — *Avez-vous assisté à des réunions publiques ?*

R. — Oui, nous avons assisté à la clôture d'un congrès populaire de base. Ça a été un moment formidable. Accueil extraordinaire. Nous étions très impressionnés de tant d'enthousiasme. Devant il y avait les vieux de la daïra très imposants, solennels. Petit à petit on a dansé, chanté.

Q. — *Êtes-vous allés dans les zones libérées ?*

R. — Le maire d'Haouza nous a laissé le choix. Il a été très touché de notre volonté enthousiaste d'aller dans les territoires libérés.

R. — C'est l'armée de l'ombre ! On n'a pratiquement vu personne, mais on sentait une présence permanente. Tout le monde a ressenti une impression de sécurité.

R. — Devant les ruines d'Haouza mais surtout de Mahbès, on s'est vraiment trouvé confrontés à la guerre. Il ne reste rien, tout a été rasé, tout est à reconstruire.

R. — Par contre, dans les camps tout est en train de se construire, on a l'impression que tout est prêt pour revenir au pays.

R. — Nous sommes restés trois jours dans les territoires libérés et nous avons parcouru plus de 800 km.

Q. — *Vous venez juste de rentrer, peut-être avez-vous des projets ?*

R. — Oui unanime, on veut en parler autour de nous, dans nos classes, nous avons des projets d'exposés ; au club du lycée, des projets d'expositions ; envoyer des lettres à des journaux ; de toutes façons nous allons nous revoir et si nous pouvions y retourner !

*Propos recueillis
par le Comité du Mans
de l'A.A.R.S.A.D.*

Campagne sanitaire

Nos amis Sahraouis et notamment les enfants des camps de réfugiés ont de graves problèmes de malnutrition. C'est plus précisément les vitamines qui font défaut.

Nous vous lançons un appel afin que vous collectiez auprès de vos connaissances — médecins, pharmaciens, laboratoires pharmaceutiques, etc. — des colis de vitamines et du petit matériel de soins (ciseaux, pinces, bacs) et de première urgence (pansements, coton, bandes, antiseptiques, etc.).

Le coordonnateur de cette action est :

M.D. PIPARD — Tél. :
Bureau : 297.67.28
Domicile : 383.17.57.

Nous comptons sur votre esprit de solidarité.

L'Association se chargera de l'expédition avec le concours d'organisations humanitaires.



*Sabraoui, ce n'est qu'un au-revoir
Sabraoui, merci pour ton espoir
Petit peuple luttant pour tes enfants
Tu vaincras, tu vaincras la guerre et
l'injustice*

*Petit peuple honneur à ton drapeau
Petit peuple honneur à tes martyrs
Par milliers dans le vent de la paix
Bâtissant de tes mains
Un monde plus humain
Nous ne vous abandonnerons jamais
Tous les jours nous serons près de vous
Et bravant ensemble d'un même trait
La guerre et la misère
Pour l'union de la terre*

Chanson composée par le groupe pour remercier du séjour passé en compagnie du peuple sahraoui.

VIE DE L'ASSOCIATION

• La lettre du permanent

Comme je vous l'annonçais dans le dernier numéro, l'Association dispose de nouveaux locaux. Ceux-ci sont suffisamment spacieux pour y accueillir les camarades militants qui souhaiteraient participer aux départements suivants :

Département relations extérieures

Concerne l'étude et l'analyse des informations touchant le conflit du Sahara occidental.

Concerne aussi la méthode de diffusion de ces informations (communiqués de presse ; intervention ponctuelle auprès de certains quotidiens, hommes politiques, organisations, etc.) et celle de leur diffusion « à chaud ».

Ce département revêt une importance déterminante dans notre action de soutien politique au F.P. ; il doit assurer un contact permanent avec les media, rétablir l'exactitude des faits, faire connaître nos positions, et par-là même développer un courant de pression indispensable au rétablissement d'une paix juste.

Département Sahara-Info

Concerne le montage du bulletin et des différents thèmes et dossiers à traiter. De nouvelles rubriques vont être mises en place. L'équipe en place a besoin d'être renforcée. Avis aux candidats ?

Département documentation

Il y a lieu de procéder à un renouvellement actualisé du stock de documents (livres — brochures — plaquettes).

Ce département, en aval des deux précédents, doit concevoir et élaborer un certain nombre de documents diversifiés ayant trait aux multiples aspects du peuple sahraoui, de son combat, de son histoire, de son avenir. Ceci en étroite collaboration avec la Représentation du F.P. à Paris.

Département technique de la diffusion

Concerne essentiellement l'expédition des routages et autres courriers à grande diffusion. Ce travail, peu gratifiant en lui-même, présente l'avantage de permettre aux militants de se rencontrer simplement tout en mettant leur cerveau au repos.

Ce département est particulièrement essentiel, il est le « véhicule » de nos entreprises.

Département aide humanitaire

Son objectif est de répondre à certaines urgences matérielles des camps de réfugiés de nos amis Sahraouis. Nous connaissons leurs besoins les plus immédiats.

Une campagne pour la collecte de petit matériel médical et des produits pharmaceutiques, surtout des vitamines pour les enfants, destinée à équiper les structures sanitaires des camps, est commencée.

Département intérieur-comités régionaux

Les rapports entre les comités régionaux et le national restent à définir. Là encore, aucun dogmatisme ne doit prévaloir sur un esprit de recherche et de coopération, chaque comité dans la diversité est à même d'apprécier le style de fonctionnement qui lui convient. Par contre, une coordination nationale nécessaire à servir les objectifs de l'Association est à mettre en place.

Lors de l'A.G. du 5 juin, une réunion des représentants de chaque comité régional se tiendra pour étudier cet aspect. Bien qu'il paraisse difficile de dégager des modèles d'action militante, le Comité des Hauts-de-Seine, particulièrement dynamique et fort de ses nombreux adhérents, pourrait témoigner à cette occasion de l'originalité de sa pratique militante.

Ces six départements, organisés selon un planning et une méthode définis par chacun, eu égard à la spéci-

ficité respective de leurs objectifs, peuvent être animés par un coordonnateur. Mission délicate s'il en est.

Nous nous doutons bien qu'il faudra plusieurs mois avant que ces départements fonctionnent d'une manière satisfaisante. Avant les vacances peuvent se dégager pour chaque département les pistes de travail et la méthodologie adoptée. Ainsi, une fois le cadre fixé et jalonné, un travail efficace pourra débuter dès le mois de septembre.

Accueil des enfants

A ce jour, 45 enfants déjà parrainés par 23 communes, dont une liste exhaustive sera transmise cet été, seront accueillis soit en Bretagne, soit dans le Centre, au mois de septembre. De plus, il est étudié à l'heure actuelle la possibilité de faire venir une quarantaine d'enfants en France au mois d'août sur l'invitation directe de quelques communes.

Un grand gala de soutien à cette occasion et avec le concours du F.M.L.N. F.D.R. Salvadorien sera organisé à la Mutualité le 29 octobre.

Nous recherchons pour le mois de septembre quelques militants bilingues (français-arabe ou français-espagnol) pour assurer l'animation et le bon déroulement du séjour.

Jean HECKMANN

Manifestations

1^{er} mai : Marseille, participation à la manifestation.

1^{er} mai : Le Mans, participation à la fête.

5 mai : Sceaux, réunion publique à l'U.E.R. droit.

10 mai : Rennes, réunion publique.

18 mai : Saint-Chamond, réunion publique.

19 mai : Le Mans, meeting.

21 mai : Nice, réunion publique à la faculté des lettres.

24 mai : Aix-en-Provence, réunion publique.

25 mai : Marseille, meeting.

13 février 1982 : Le secrétaire d'État américain Alexander Haig rencontre à 3 reprises à Marrakech Hassan II et annonce que les États-Unis ont demandé au Maroc de pouvoir disposer de deux bases de transit pour les forces américaines.

16 février : Le comité exécutif du Front Polisario accuse certains membres du Comité de mise en œuvre de l'O.U.A. sur le Sahara occidental de « complicité flagrante » avec le roi du Maroc et les États-Unis d'être responsables de l'échec de la récente réunion du Comité de Nairobi.

22 février : Admission d'une délégation de la R.A.S.D. au Conseil des ministres de l'O.U.A. à Addis-Abeba. « La R.A.S.D. est maintenant membre à part entière de l'O.U.A. », déclare le ministre sahraoui de l'Information. Dix-neuf pays, dont le Maroc, décident de quitter la réunion.

25 février : Rencontre Hassan II-Juan Carlos d'Espagne à Palma de Majorque.

26 février : Hassan II gracie, à l'occasion de la fête du trône, Abderrahim Bouabid et deux autres responsables de l'U.S.F.P.

1^{er} mars : La R.A.S.D. lance d'Addis-Abeba un appel à la négociation directe avec le Maroc pour mettre fin à la guerre au Sahara occidental, le Maroc pouvant maintenant négocier avec un État reconnu par l'O.U.A.

Le chef de la délégation algérienne à Addis-Abeba affirme que « des pressions extra-africaines sont à l'origine de la décision de certains gouvernements de se retirer de la 38^e session du Conseil des ministres de l'O.U.A. ».

2 mars : A Nairobi, le président en exercice du Conseil des ministres de l'O.U.A., Archie Mogwe, ministre des Affaires étrangères du Botswana, affirme que l'admission de la R.A.S.D. au sein de l'organisation « était une chose acquise ».

Le secrétaire général du F.P. informe officiellement le secrétaire général de l'O.N.U. et le président en exercice des non-alignés de l'admission de la R.A.S.D. comme « État membre de plein droit à l'O.U.A. ».

4 mars : Le secrétaire général du F.P. appelle la France à établir des relations équilibrées avec tous les pays du nord-ouest de l'Afrique, y compris la R.A.S.D. et à contribuer au retour de la paix et à la fin de la guerre.

5 mars : Le secrétaire général de l'O.U.A., Edem Kodjo, affirme que l'admission de la R.A.S.D. au sein de l'organisation n'est « pas un coup de force, mais un coup de droit ».

6 mars : Le président mauritanien dément les rumeurs de création d'une confédération entre son pays et la R.A.S.D.

9 mars : Offensives du F.P. au nord du Sahara occidental contre les garnisons marocaines d'Aouinat Torkoz et de Kseiskmu.

15 mars : Le ministre de l'Information de la R.A.S.D. est refoulé de Dakar où il venait participer à une conférence des ministres de l'Information de l'O.U.A. Le gouvernement sahraoui condamne énergiquement « cette grave attitude du gouvernement sénégalais qui viole délibérément le principe de neutralité que doit observer tout pays hôte d'une quelconque conférence de l'organisation continentale ». Quatorze pays se retirent de la réunion en signe de solidarité avec la R.A.S.D. La conférence de Dakar est annulée.

17 mars : Le Togo propose la création d'un Comité de chefs d'État pour « essayer de rapprocher les points de vue des pays membres de l'O.U.A. » à la suite de l'admission de la R.A.S.D. Proposition sans suite.

18 mars : L'ambassadeur américain au Maroc déclare que « le moment est venu » de développer les relations commerciales américano-marocaines ; « Le Maroc constitue, dit-il, un lieu hautement favorable pour les investissements et le commerce à grande échelle. »

19 mars : Le ministre marocain des Affaires étrangères entreprend une tournée en Afrique pour expliquer la position de son pays.

22 mars : Visite à Rabat de Joseph Dennin, sous-secrétaire américain au Commerce.

Entretien à Paris entre le Président Mitterrand et le président mauritanien Haidalla.

29 mars : 6^e Sommet des chefs d'États sahariens (Algérie, Libye, Malie, Mauritanie, Niger, Tchad) à Nouakchott. Le communiqué final réaffirme leur soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui et demande avec insistance au Comité de mise en œuvre de l'O.U.A. de faire engager des négociations entre le Maroc et le F.P.

Inauguration officielle de la représentation du F.P. à Paris.

30 mars : Visite en R.A.S.D. d'une délégation de parlementaires mexicains.

1^{er} avril : Sayed Sidati, ministre conseiller auprès du Premier ministre de la R.A.S.D., reçu au siège du P.S. français à Paris.

4 avril : Attaques du F.P. à Oum Croushal, à l'intérieur du « triangle utile », et à Techkent, près de Sakhla.

5 avril : Réunion de la 6^e Commission du Travail de l'O.U.A. à Salisbury en présence d'une délégation de la R.A.S.D. Neuf pays se retirent de la réunion.

6 avril : Remise des lettres de créances de l'ambassadeur du Mexique auprès de la R.A.S.D.

Visite en R.A.S.D. du vice-ministre des Affaires étrangères du Costa-Rica.

14 avril : Visite officielle du Président Mohamed Abdelaziz à Pyonyyong (Corée du Nord).

23 avril : Réunion à Nairobi du Bureau de l'O.U.A. qui renvoie la solution « des problèmes actuels » de l'organisation au sommet de Tripoli, en août. Le F.P. se félicite de cette décision. Le Maroc récusé le Bureau de l'O.U.A.

25 avril : Le gouvernement de la R.A.S.D. appelle l'Europe occidentale, et particulièrement la France, à intervenir auprès des États-Unis pour qu'ils cessent d'aider militairement le Maroc dans son agression contre le peuple sahraoui.

26 avril : Réunion à Fès de la commission militaire

maroco-américaine en présence d'Hassan II et du Secrétaire américain adjoint à la défense, Francis West, et du secrétaire d'État adjoint Paul Wolfowitz, qui conduisent la délégation des États-Unis, forte de plus de 80 personnes.

Le Fonds monétaire international annonce l'octroi au Maroc de facilités de crédit s'élevant à environ 575 millions de dollars.

3 mai : On annonce à Rabat la visite officielle de travail d'Hassan II aux États-Unis du 18 au 20 mai prochain.

6 mai : On apprend à Rabat que les travaux de prolongement du « mur de défense » marocain au Sahara occidental sont terminés de Bon Craa à Boujdour. Le dispositif a reçu un équipement de détection électronique perfectionné permettant de repérer tout « mouvement hostile » à l'extérieur du « mur » sur une profondeur de plusieurs dizaines de kilomètres.

A Alger, la Conférence des forces progressistes de la Méditerranée appelle au soutien du peuple du S.O., notamment après l'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A., et au soutien des efforts tendant à l'ouverture de négociations directes entre le F.P. et le Maroc.

7 mai : A l'issue d'une visite officielle de 6 jours à Cuba du Président du Conseil de Commandement de la Révolution de la R.A.S.D., un communiqué commun cubano-sahraoui affirme que la récente admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A. « constitue une opportunité historique pour l'ouverture immédiate de négociations directes entre les gouvernements sahraoui et marocain en vue de la conclusion d'un accord de paix ». Le communiqué demande également le retrait immédiat et inconditionnel des forces marocaines du territoire du S.O.

11 mai : Le ministre sahraoui des Affaires étrangères déclare à Nairobi que la R.A.S.D. est prête à négocier avec le Maroc pour ramener la paix au S.O., mais seulement après « l'évacuation des troupes marocaines » de ce territoire. Il ajoute que ces négociations avec le Maroc devaient se faire « assis à la même table et seuls ». « Nous ne voulons pas de négociations avec l'O.U.A. et avec l'O.N.U., a-t-il ajouté, nous ne sommes pas en guerre avec ces négociations. »

ADHÉREZ POUR L'ANNÉE 1982

ADHÉSION A L'ASSOCIATION (Abonnement inclus) = 100 F
ABONNEMENT SEUL = 60 F

Je soussigné :

Nom et prénom Profession

Adresse

adhère à l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Je verse — la cotisation annuelle de 100 F (abonnement à Sahara Info compris).

Etudiants, chômeurs : 50 F

— l'abonnement annuel de 60 F

— la cotisation de soutien de F

en CCP ou chèque bancaire à l'ordre de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

BP. 236 — 75264 Paris Cedex 06 — CCP. 19 303 94 K Paris.